

# CIMR : La pérennité du régime se confirme

Houda El Fatimi

helfatimi@aujourd'hui.ma

Avec une progression de 11,2% de la réserve de prévoyance à plus de 40 milliards de dirhams en valeur comptable, la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR) affiche de bonnes performances en 2015. Ainsi, lors d'un point de presse tenu récemment à Casablanca, Khalid Cheddadi, PDG de la Caisse, a souligné que «le régime complémentaire a dégagé l'année dernière un excédent de 4.043,43 millions de dirhams». De ce fait, conformément aux dispositions statutaires et compte tenu de cet excédent, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation. Elle est passée de 35.961 millions de dirhams à 40.004 millions de dirhams, représentant une progression de 11,2%.

## Une progression de 1,5% des actifs cotisants

«L'année 2015 a enregistré l'adhésion de 706 nouvelles entreprises au profit de 6.106 affiliés. Par ailleurs, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé de 2,6% environ, atteignant un effectif global de 595.091, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 320.315 et ayants droit, au nombre de 274.776», a fait savoir M. Cheddadi.

En effet, le nombre d'actifs cotisants a également progressé de 1,5% par rapport à 2014, dépassant l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

## Un portefeuille estimé à 44,7 milliards de dirhams

A fin 2015, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres se sont élevés à 2.075,80 millions de dirhams contre 1.986,49 millions de dirhams en 2014, enregistrant ainsi une hausse de 89,40 millions de dirhams, soit une augmentation de 5%. Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2015, à 44.729



Khalid Cheddadi  
PDG de la CIMR

millions de dirhams en valeur de marché.

## Courbe de projection ascendante

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période. La situation en 2015 s'est améliorée par rapport à 2014.

## Des projets porteurs de valeur ajoutée pour les clients

L'année 2015 a été une année dynamique pour la CIMR, à l'instar des années précédentes, marquée par la mise en œuvre d'une multitude de projets qui s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la qualité des services de la Caisse au profit de ses clients.

Ainsi, pour être en phase avec sa stratégie de dématérialisation de ses services, la CIMR a entamé une nouvelle étape dans sa conquête du digital qui s'est traduite par sa présence dans les différents réseaux sociaux, afin de s'approcher davantage de ses clients et partenaires et de pouvoir s'ouvrir sur de nouveaux publics, notamment les jeunes actifs.